



Aux côtés de la Ville, les acteurs du lieu de vie témoignent de leur unité lors de l'inauguration du centre social

UNIS pour nos lieux de vie

Début avril, notre ville découvrait les dégâts de l'incendie volontaire du centre social La Rotonde antenne Blanchard. Avec le geste criminel, cet acte inqualifiable a eu des répercussions financières importantes ; plus de 8 000 € pour la Ville et 30 000 € pour le CIL.

Face à ce mépris du vivre ensemble, la mobilisation de tous les acteurs impliqués a été forte. Grâce aux locaux mis à disposition par le CIL, le centre social a pu rouvrir rapidement ses portes.

Par ailleurs, des mesures concrètes ont immédiatement été prises en faveur de l'amélioration de la place de l'Horloge et de ses alentours : extension du dispositif de vidéo-protection, limitation des nuisances sonores par arrêté municipal, création d'un espace d'entraînement sportif pour nos jeunes, présence accrue des équipes de médiateurs et d'éducateurs qualifiés et

création d'un jardin partagé.

Dans ce cadre, nous saluons l'action de Cité Soleil, du Conseil citoyen, du Jardin Partagé des Comtesses, d'ELP, de l'ADSEA, des Z'Arts Créatifs et de Bien Vivre à Blanchard qui, aux côtés de la Ville et des bailleurs, permettent de renforcer quotidiennement la cohésion sociale et la tranquillité publique au cœur de ce lieu de vie.

La revitalisation du cœur de ville en action

Après avoir rencontré l'ensemble des acteurs concernés par l'opération de renouvellement du cœur de ville, la SEDA a présenté ses objectifs et ses premiers résultats. Elle a notamment acquis plusieurs biens immobiliers : le 61 rue Saint Martin, les 53-35-39 de la Grande Rue, ainsi que le 25 de

la Grande Rue qui accueillera bientôt la Maison du Cœur de Ville, lieu ressource pour toute personne qui souhaite s'informer sur le projet. Par ailleurs, l'habillage de 3 vitrines vacantes, un projet de boutique éphémère ainsi que l'installation d'artistes d'art dans les commerces vides sont à l'étude.

Le renouvellement urbain se dessine aux Vaucrises et à Blanchard

Alors que les premières études d'URBAN ACT vont être présentées et discutées avec les habitants des lieux de vie Vaucrises et Blanchard, les projets en matière de développement économique et de cohésion sociale se renforcent.

De la bonne ambiance de la fête des voisins, soutenue par les bailleurs sociaux et les commerces, aux Journées Citoyennes des samedis 27 mai et 3 juin, les acteurs locaux font valoir leur engagement en matière de civisme et de solidarité. Soulignons aussi le succès de la journée de l'emploi saisonnier qui accueilli près de 260 visiteurs : aux côtés de la Ville, de la Mission Locale et de Pôle Emploi, entreprises, associations, agences médico-sociales, agences d'interim, Centre Information Jeunesse et CARCT étaient présents pour créer des ponts entre chercheurs d'emplois et jobs d'été.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique de la ville, 16 associations vont bénéficier d'une enveloppe totale de 91 900 € pour accomplir de nouvelles actions à destination des habitants des Vaucrises et Blanchard. Au programme, lutte contre le décrochage scolaire, sport-santé, éducation artistique et culturelle ou encore embellissement des lieux de vie, pour une cité où le bien vivre ensemble se construit à grand pas.

Les Vaucrises retrouvent une supérette



Bienvenue à Mohamed Bigua et son équipe pour un commerce de proximité indispensable aux habitants des Vaucrises

Sous la direction de Mohamed Bigua, le relais des Vaucrises a rouvert ses portes. Inauguré le 24 mai, Votre marché, nom de la future enseigne, confirme ainsi la présence de ce commerce de proximité indispensable aux habitants.

Au cœur des Vaucrises, lieu de vie le plus dense, avoir accès à des denrées alimentaires variées est une nécessité pour bon nombre de personnes. Ainsi, avec sourire, bonne humeur et professionnalisme, M. Bigua et son équipe accueillent une clientèle ravie de voir ce service maintenu après plusieurs épisodes de fermeture.

Soutenu par la municipalité, le centre commercial conserve finalement son épicerie, pour la plus grande satisfaction des habitants et des commerces voisins.

L'AGENDA DE VOS SORTIES

■ Conférence - **5 siècles de relations franco-américaines**
Samedi 10 juin, 18h, Temple protestant

■ Colloque - **Rencontres de Psyché**
Samedi 10 juin, 14h-18h, Hôtel-Dieu

■ Concert - **Soirée Pop**
Samedi 10 juin, 20h30, La Biscuiterie

■ Sport - **Rallye moto**
Samedi 10 juin, parcours en ville

■ Animations - **Fête du local**
Dimanche 11 juin, promenade Jean Naudin (bords de Marne)

■ Atelier - **Slam & discriminations**
Samedi 17 juin, Adothèque (MAFA)

■ Sport - **Gala de boxe Thaïlandaise**
Samedi 17 juin, Palais des Sports

■ Santé - **Salon du Bien-être**
Samedi 17, 14h-18h30 et dimanche 18 juin, 10h-17h, Centre hospitalier

■ Sport - **Tournoi des Métiers de football**
Dimanche 18 juin, stade municipal

■ Commémoration - **Appel du G^{nl} de Gaulle**
Dimanche 18 juin, 11h, place de l'Hôtel de ville

■ Musique - **Fête de la musique**
Mercredi 21 juin, dès 19h

■ Animations - **Fête Jean de La Fontaine**
Du 23 au 25 juin, centre-ville

■ Sport - **Gala de gymnastique**
Samedi 24 juin, Palais des Sports

■ Animations - **Fête de Lieu de Vie**
Samedi 1^{er} Juillet, 14h30, Vaucrises

■ Animations - **Tournoi de scrabble**
Samedi 1^{er} juillet, à partir 14h, 8 rue du château

■ Animations - **Fête de Lieu de vie**
Samedi 8 juillet, Blanchard

Voter, c'est s'exprimer, c'est être citoyen !

Élections législatives

11 et 18 juin 2017, 8h-18h

LE VOTE PAR PROCURATION, PENSEZ-Y

- Choisissez la personne qui votera à votre place
 - Rendez-vous, avec une pièce d'identité, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie
 - Le jour du scrutin, le mandataire se présente avec sa pièce d'identité et vote en votre nom. N'oubliez pas de le prévenir car aucun document ne lui est envoyé !

LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

Pour un débat constructif

Quand on est à court d'arguments, on pratique la désinformation... C'est la méthode qu'utilisent ceux qui agissent dans une volonté d'opposition systématique et sans fondement. Bien évidemment, notre municipalité ne se sépare pas du patrimoine collectif, ni ne sacrifie les services. Notre démarche a fait ses preuves : optimiser les moyens de la collectivité pour apporter à nos habitants ce qui leur est nécessaire et donner aux agents municipaux de bonnes conditions de travail. Comment ne pas voter pour créer une résidence seniors qui fait tant défaut, avec des services de qualité auxquels nos aînés ont droit ! C'est par cette gestion rigoureuse que nous avons considérablement réduit les dépenses de fonctionnement, gelé les taux communaux d'imposition et désendetté la ville. Alors, au lieu d'agiter des épouvantails éculés, il serait plus utile de contribuer au débat dans une optique constructive. **Groupe «Château-Thierry rassemblée»**

Ne pas tout confondre

C'est toujours surprenant, alors que nous sommes réunis pour travailler dans l'intérêt de Château-Thierry, de voir des élus s'agiter sans raison ou agir pour promouvoir leur candidat à une échéance nationale. Pour nous, doctrine unie, siéger au conseil municipal, ce sera toujours nous mettre au service de nos concitoyens, en lien avec l'ensemble des élus, donner nos arguments quand nous ne sommes pas d'accord avec une décision et approuver ce qui nous semble profitable à la ville. Et nous constatons que le maire et son équipe sont actifs dans tous les domaines. Ça nous change de l'ancien maire D. Jourdain et ses alliés communistes : la droite de l'époque dénonçait les hausses abusives de fiscalité et la gestion calamiteuse durant 3 mandats (gaspillages, voitures de fonction...). **Groupe Droite Unie**

La liquidation continue.

Après la vente du square « Paquelin » transformé en parking aux Vaucrises, c'est le domaine des espaces verts de la ville qui est à la vente. Ces services espaces verts de la Ville embellissent chaque jour notre cité. Pourquoi vouloir les démolir ? Pour construire des immeubles de standing ? Pour faire rentrer de l'argent au budget ? ou pour donner au privé tout ce qui fait la richesse de la ville dans le domaine du fleurissement ? Les personnels ont raison d'être inquiets sur leur avenir. Je serai à leur côté comme je le suis chaque fois que je suis sollicité. Dans l'immédiat, face à la dérive de droite des « fidèles de Macron », je vous invite à voter, le 11 juin prochain, pour le candidat de la Gauche et de l'écologie Dominique Jourdain et sa suppléante la communiste Mireille Ausécache. **Groupe Mieux vivre à Château-Thierry**

Nous avons voté toutes les délibérations sauf une. Nous saluons l'investissement important de la ville pour faire venir des commerçants et faire revenir des habitants dans la rue Piétemont. Il était temps d'agir. C'est avec plaisir que le conseil a reçu le nouveau gérant de la supérette des Vaucrises. Nous connaissons ce commerçant et nous nous apprécions mutuellement. Nul doute qu'il sera apprécié, comme il l'était dans son précédent commerce. Nous avons indiqué à notre Maire ex-socialiste puis PRG et maintenant MACRONISTE que nous avions trouvé assez indécent d'expédier un courrier aux habitants leur demandant de voter pour MACRON. Nous avons posé la question de savoir qui paierait cette correspondance, il répondit que cela serait payé par son compte de campagne. Il n'est pourtant pas candidat à la présidence. Les 40 % d'électeurs qui ne l'ont pas écouté apprécieront d'être mis à contribution pour payer les états d'âme du Maire. Nous avons demandé au Maire combien de migrants étaient arrivés au centre d'hébergement à Essômes, sa réponse fut que des mouvements extrémistes comme le notre, favorisés les GUERRES, jubilant que notre mouvement a connu beaucoup de tués, de blessés et de privations comme les autres. **Groupe «Château-Thierry fait front»**

Hommages

Aux victimes des attentats

Le conseil municipal s'associe à la douleur des familles victimes des terribles attentats qui ont touché la France et le monde au cours de cette année 2017.

Max Pichard

Adjoint aux travaux sous le mandat d'André Rossi et conseiller municipal pendant plusieurs années, Max Pichard est décédé le 25 avril dernier. L'exercice de sa fonction d'élu au sein de notre Ville témoigne de son engagement remarquable au profit de nos concitoyens. Le conseil municipal lui exprime toute sa reconnaissance.

Lucien Mary

Le conseil municipal rend hommage à Lucien Mary et présente ses plus sincères condoléances à son fils Philippe, agent municipal au Pôle technique et administratif de la mairie.

Docteur Poisson

Né le 25 juin 1921 dans la Cité à Fables, fils de René Poisson, grand résistant, c'est dès 1950 que Jean Poisson reprend le flambeau de son père et de son grand-père pour s'installer en tant que médecin généraliste à Château-Thierry. Le conseil municipal lui rend hommage pour ces années passées au service de ses concitoyens.



Rue Deville : de nouveaux logements pour tous en centre-ville



Aux Vaucrises, la supérette reprend du service avec une nouvelle gestion dynamique et proche de ses clients



Proposer toute l'année des animations sportives et de loisirs : pour le plaisir du public et des participants

AGIR AU QUOTIDIEN et dessiner la ville de demain

Une nouvelle fois, ce conseil municipal a permis d'apporter des réponses concrètes aux problématiques quotidiennes des Castelthéodoriciens tout en préparant l'avenir. **Actions en faveur de la jeunesse, du vivre ensemble et de la solidarité intergénérationnelle, ce qui nous porte, c'est notre volonté inaltérable de co-construire avec nos habitants** la ville qui nous ressemble et nous rassemble.

Parce que nous sommes constamment à votre écoute, lors des réunions publiques de lieux de vie, lors de nos rencontres permanentes sur l'espace public, de vos messages (physiques, téléphoniques ou électroniques), **nous sommes bien conscients de vos préoccupations. Notre objectif : tout mettre en œuvre pour y répondre.**

Tranquillité publique, civisme, sécurité, éducation, épanouissement sportif et culturel, développement économique et emploi, vous pouvez constater en lisant ce bulletin, tout comme vous le constatez dans votre vie de tous les jours, que les projets avancent et se concrétisent, dans l'intérêt général.

Mais si agir au quotidien est indispensable, nous devons réfléchir et tracer des perspectives d'avenir pour le développement de Château-Thierry. Ainsi, dans le cadre de l'ANRU, nous avons obtenu de la Maison du CIL la rénovation de l'ensemble de ses logements aux Vaucrises pour 2023, mais aussi la rénovation de plusieurs logements

insalubres rue du Château. Les bases d'une transformation profonde sont également posées à Blanchard. Elles s'illustrent par des actions régulières, notamment place de l'Horloge : mise en place d'équipements sportifs, sécurisation ou encore embellissement des lieux.

Enfin, le cœur de ville entre pleinement dans cette vision d'avenir grâce au programme de réhabilitation des logements accompagné de dispositifs en faveur du commerce de proximité.

Aux côtés de ces grands projets, aménagements qualitatifs, créations de logements pour nos jeunes, nos actifs et pour nos seniors, réfection de voiries et entretien courant, nous agissons à tous les niveaux. Les logements inaugurés rue Deville et la création de la résidence senior vont dans ce sens.

Cette évolution nécessaire, c'est avec vous et pour vous que nous l'avons engagée. C'est avec vous et pour vous que nous la réussissons.

Agir au quotidien, mais aussi dessiner la ville de demain, ce ne sont pas de simples mots. C'est une réalité qui se vérifie au jour le jour.

Jacques Krabal
Député-maire de Château-Thierry

Feuille d'émargement

Etaient présents : Jacques KRABAL, Bruno BEAUVOIS, Dominique DOUAY, Mohamed REZZOUKI, Jean-Pierre DUCLoux, Eric BOZZANI, Françoise MAUJEAN, Sébastien EUGENE, Daniel GENDARME, Bernard MARLIOT, Frédéric JACQUESSON, Catherine GOSSET,	Jean-Marie TURPIN, Chantal BONNEAU, Jean-François BOUTELEUX, Thomas BERMUDEZ, Fabrice FRERE, Natacha THOLON, Florence LAMBERT, Monique VANDENBERGHE, Philippe BAHIN, Bertrand TIXIER, Dominique PADIEU, Jean-Claude FAUQUET, Christian COPIN	Absents excusés : Sylvie LEFEVRE (P. à Mme VANDENBERGHE), Félix BOKASSIA (P. à M. MARLIOT), Marie-Eve MARTELLE (P. à Mme BONNEAU), Elisa ROBIN (P. à M. TRURPIN), Özlem OKTEN (P. à Mme THOLON), Marie-Isabelle CORDOVILLA, Marylène HERNARD (P. à M. PADIEU), Francine CALDERA.
---	--	---





Des enfants ravis de porter les couleurs du civisme lors de la Journée citoyenne des Vaucrises

Au fil des délibérations

Château-Thierry : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain

AFFAIRES GENERALES

Concession d'aménagement du cœur de ville

Présentation du bilan par la SEDA
La SEDA est la société chargée des opérations d'aménagement du cœur de ville. Sur une durée de 10 ans, elle programme une opération de réhabilitation d'immeubles et de constructions neuves dans le centre historique de Château-Thierry. Elle vise également à dynamiser le commerce en centre-ville en offrant notamment des locaux plus adaptés et prévoit la réfection de plusieurs espaces publics du centre-ville. Le conseil municipal prend acte de son bilan.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Programme de rénovation des Vaucrises et aménagement de la place de l'Horloge

Présentation des projets
Le bureau d'études URBAN ACT a proposé un scénario dans le cadre de la rénovation des Vaucrises et du réaménagement de la place de l'Horloge : reconfiguration des espaces publics et rénovation de l'ensemble des logements du CIL sont au programme. Ce projet doit désormais être présenté et soumis à l'avis des conseils citoyens et des habitants des lieux de vie.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Réseau de chaleur biomasse

Présentation du rapport annuel d'exploitation
Le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel sur l'exploitation du réseau de chaleur biomasse de Château-Thierry.

PAS DE VOTE ✓

Commissions municipales

Remplacement d'un membre
Suite à la démission d'une conseillère FN de ses fonctions, une autre conseillère FN, Marylène Hiernard, a été désignée comme remplaçante.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

URBANISME

Une résidence senior de qualité aux Petits Prés

Le conseil municipal autorise la vente du terrain actuellement occupé par le service Espaces Verts place du Jeu de Paume pour un montant de 330 000 €. Ce terrain permettra la création de 120 appartements destinés aux personnes âgées et à mobilité réduite.

En effet, notre ville souffre d'un manque de places pour accueillir nos seniors dans des espaces qui leur assurent un foyer adapté mais aussi la proximité de services (restauration, soins, bien-être). En répondant à ce besoin, ce projet immobilier qualitatif créera également des emplois directs et indirects. En parallèle, la rénovation de la place du Jeu de Paume sera engagée.

Par ailleurs, les agents municipaux des Espaces Verts verront bientôt leurs conditions de travail améliorées grâce à des locaux adaptés au Pôle Jean-Pierre Lebégue.

28 POUR, 2 CONTRE, 1 ABSTENTION ✓

Vente des anciens locaux des Ateliers d'Art

La vente des anciens locaux des Ateliers d'Art à la SARL Avenir Promotion est autorisée pour un montant

de 200 000 €. Le bien immobilier qui verra le jour, une résidence d'une trentaine d'appartements, sera éligible au dispositif Pinel ; ce dispositif a pour but d'inciter les particuliers à investir dans un logement en leur permettant de bénéficier de réductions d'impôts importantes.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

PATRIMOINE

Sonorisation du site des Aigles et de l'esplanade du Château – Demande de subvention LEADER

Le programme de valorisation et d'animation de notre château médiéval, engagé depuis 2008, porte ses fruits. Fréquentation en progression constante, ouverture d'un estaminet, programme d'animations régulier, événementiel lié au bestiaire lafontainien et à l'époque médiévale, l'esplanade est devenue un point d'attractivité important pour notre ville, en lien avec la maison natale de Jean de La Fontaine, le musée du Trésor de l'Hôtel-Dieu, la MAFA et les bords de Marne.

Afin d'améliorer la qualité du spectacle des Aigles mais aussi des différents événements sur le Château (Patrimoine Vivant, Champagne & Vous, etc.), la Ville souhaite sonoriser l'ensemble du site. Pour soutenir ce projet d'un montant de 30 000 € HT, le conseil municipal sollicite une subvention de 24 000 € auprès des fonds LEADER.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

POLITIQUE DE LA VILLE

Politique de la ville – Répartition des subventions

Dans le cadre du contrat de ville 2015-2020, les porteurs de projets des quartiers prioritaires se voient attribuer une subvention de 20 000 € par la Ville, un montant qui s'ajoute à une enveloppe de 71 900 € versée par l'Etat.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

TRAVAUX

Réaménagement du Palais des Rencontres

Modification lot n°1 – Démolition gros œuvre



De gros travaux pour un grand projet

Pour permettre à l'entreprise chargée de la réhabilitation du Palais des Rencontres de dépolluer le site, la Ville autorise le versement d'une prestation supplémentaire de 100 000 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Fonds Départemental de Solidarité

Travaux de voirie – Programme 2017
Suite à son adhésion au Fonds Départemental de Solidarité pour les travaux de voirie, la Ville de Château-Thierry bénéficie d'une subvention de 30 825 € versée par le Conseil Départemental pour aménager la rue Roger Catillon.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Maison de santé pluri-professionnelle

Demande de subvention au titre du CDDL
Afin de garantir à la population du lieu de vie Blanchard un accès à des soins médicaux diversifiés, d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé et d'inciter l'installation de jeunes praticiens, la Ville décide la création d'une maison de santé pluri-professionnelle pour un coût de 1 190 309 € HT. Pour soutenir ce projet qui doit renforcer la qualité et la proximité de l'offre de soins à Blanchard, le conseil municipal sollicite une subvention d'un montant de 290 000 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Marchés publics - Dispositif d'insertion professionnelle

Convention de partenariat avec le PLIE
Les marchés publics sont un moyen pour la municipalité de lutter contre le chômage et l'exclusion professionnelle. En effet, grâce aux clauses sociales de ces marchés, la Ville peut inciter l'emploi de personnes en difficulté et développer l'insertion professionnelle. Ainsi, la municipalité s'engage à proposer dès que possible cet accès à l'emploi par l'insertion avec l'aide du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Pour rappel, ces marchés sont analysés par une commission réunissant des élus de la majorité comme des groupes d'opposition, ceci afin de garantir la transparence du processus.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

SOLIDARITE

Mise en place d'un guichet enregistreur pour les demandes de logement social

Afin de faciliter les demandes de logement, la Ville signe une convention pour devenir « guichet enregistreur » : par l'intermédiaire d'une plate-forme en ligne gratuite, les demandes seront saisies plus rapidement et consultées plus facilement par l'ensemble des bailleurs sociaux. Le suivi des demandes sera effectué en temps réel et le temps de gestion sera considérablement réduit.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

EDUCATION-JEUNESSE

Ecole maternelle Manguins et école Mare Aubry

Aides exceptionnelles
L'école maternelle des Manguins souhaite développer l'expression et la créativité des enfants grâce à un projet pédagogique autour des arts du cirque. Afin de permettre aux enfants de se rendre au cirque à Reims, la Ville décide d'attribuer à l'école des Manguins une aide exceptionnelle de 400 €.

L'école de la Mare Aubry a engagé un projet d'illustration autour des fables de Jean de La Fontaine avec 6 classes primaires. Accompagnés par un illustrateur professionnel, les enfants pourront monter une exposition puis installer leurs travaux sur les murs de l'école. Afin d'aider l'école dans ce projet, la Ville accorde une aide exceptionnelle de 600 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Jeunesse – Nouveaux équipements



Les enfants récompensés pour leur lutte anti-gaspi !

Pour permettre aux enfants et adolescents des Accueils de Loisirs Sans Hébergement, des NAP et des dispositifs PassAdo et Extrados de bénéficier d'activités toujours plus diversifiées, la municipalité décide d'investir dans l'achat d'un minibus et de matériel vidéo/son qui seront mutualisés entre ces services.

Par ailleurs et suite à l'ouverture de nouvelles classes dans les écoles, il est nécessaire d'acheter de nouvelles chaises pour accueillir les enfants dans les cantines.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Participation financière de la commune au fonctionnement des écoles privées sous contrat

La Ville est tenue de participer aux frais de scolarité des enfants de l'école Sainte Marie Madeleine, établissement privé sous contrat. La participation de la commune est donc fixée à 27 080,21 € pour l'année scolaire 2016/2017, conformément à la réglementation en vigueur.

27 POUR, 3 CONTRE, 1 ABSTENTION ✓

SPORT

Subventions exceptionnelles aux clubs sportifs

En vue de soutenir les clubs sportifs dans leur participation à des compétitions de belle ampleur, Le conseil municipal décide de répartir la somme de 7 100 € entre les associations suivantes :

- Association Sportive Lycée Jean de La Fontaine
- Marche Mythique Organisation
- Athlétic Club de Château-Thierry
- Les Archers de Château-Thierry
- Association Française des Diabétiques
- Etoile Cycliste de Château-Thierry

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Action J'apprends à nager

Demande de subvention
Pour organiser des stages d'apprentissage de la natation à destination des 6/12 ans, la Ville sollicite une aide financière de 4 500 € auprès du Centre National pour le Développement du Sport.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

CULTURE

Permettre à nos jeunes de connaître leur patrimoine

Les classes du patrimoine organisées par le PETER-UCCSA permettent aux enfants de découvrir la richesse historique et patrimoniale du Sud de l'Aisne. Afin d'inclure le Musée Jean de La Fontaine dans ces parcours de découverte, la Ville signe une convention de partenariat avec le PETER-UCCSA.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Commission du Pôle muséal

Désignation des membres
La création du Pôle muséal, regroupant les musées Jean de La Fontaine, de l'Hôtel-Dieu, de la 1ère guerre de Belleau et la maison natale de Paul Claudel, permet à Château-Thierry et sa région d'amplifier son rayonnement culturel, patrimonial et touristique. Ce pôle nécessite la mise en place d'une commission au sein de laquelle 4 représentants du conseil municipal sont désignés pour siéger.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Musée Jean de La Fontaine



Visite animées et voyage dans le temps lors de la Nuit des musées

Pour développer l'attractivité touristique de Château-Thierry et la découverte de son patrimoine, la Maison du Tourisme propose des tarifs préférentiels pour le Musée Jean de La Fontaine à destination des touristes de voyages organisés et des groupes scolaires. Ce partenariat est approuvé par le conseil municipal.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

Château-Thierry Citoyenne du Monde

Afin d'agir pour une prise de conscience planétaire des problèmes humains et soutenir à cette échelle des organisations œuvrant pour le vivre ensemble, un organisme nommé Conseil des Territoires Citoyens du Monde a été fondé en 1949. Pour intégrer cette communauté indépendante de tous pouvoirs et contribuer à l'essor d'une démocratie mondiale, la Ville de Château-Thierry se déclare symboliquement « Territoire Mondial » et adopte la charte de solidarité des Territoires Citoyens du Monde.

30 VOTES POUR, 1 ABSTENTION ✓



Bientôt une boutique en ligne viendra compléter l'offre en magasin



L'ambiance survoltée de la course s'est prongée dans les rues de la cité

FRAPPADINGUE CHAMPAGNE X'TREM

UN GRAND SUCCÈS !

Affluence record lors de la Frappadingue à Château-Thierry ! Plus de 3 600 personnes ont participé à la folle course d'obstacles dans la joie et l'entraide, sans compter les milliers de spectateurs venus les encourager !

Un bilan plus que positif pour les commerces de notre cité dont les rues étaient particulièrement bondées lors de ce week-end ensoleillé. Tout cela sans dépense municipale puisque la course était entièrement organisée et financée par l'association La Salicorne.

Château-Thierry attend déjà avec impatience la prochaine édition de cet événement attractif, festif et touristique, pour renforcer encore l'activité de notre cœur de ville, la découverte de nos lieux remarquables et surtout, pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs comme des participants locaux.

La Cabane numérique de Néoli

Depuis maintenant 3 ans, la Cabane de Néoli située au n°26 de la Grande Rue commercialise jeux, jouets et objets de décoration qui, par leur originalité et leur qualité, attirent une clientèle venue d'un rayon de 50 km.

En parallèle de la vente en boutique, Sophie Boineau, gérante du commerce, a expérimenté l'efficacité de la vente à distance via différents blogs et réseaux sociaux. Pour développer cette activité numérique, La Cabane de Néoli ouvrira son propre site Internet dans les prochaines semaines.

La vente en ligne lui permettra de proposer des prix d'autant plus attractifs mais aussi de diversifier et d'étendre sa gamme : ainsi, des produits 100 % recyclés ou encore des articles de puériculture dont l'offre est aujourd'hui limitée sur le territoire seront désormais accessibles depuis le web. Parce que la proximité n'a pas de prix, tous les produits pourront être retirés directement en boutique.

Faisant écho au programme de revitalisation du cœur de ville, La Cabane de Néoli entre pleinement dans la transition numérique, au profit de l'attractivité et du développement de notre cité.